

## **Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore**

**Vingt-deuxième session**  
**Genève, 9 – 13 juillet 2012**

### RESUME SUCCINCT DES DOCUMENTS

*Document établi par le Secrétariat*

#### I. DOCUMENTS DE TRAVAIL POUR LA VINGT-DEUXIEME SESSION

1. Le texte qui suit est un bref résumé des documents qui sont établis, ou qui doivent l'être, pour la vingt-deuxième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci-après dénommé "comité" ou "IGC") à la date du 21 juin 2012. Chacun de ces documents, ainsi que tout document supplémentaire, sera publié dès sa finalisation sur la page <http://www.wipo.int/tk/fr>.

#### WIPO/GRTKF/IC/22/1 Prov.3 : Projet d'ordre du jour de la vingt-deuxième session

2. Ce document, qui contient les points dont le comité devrait traiter, est soumis au comité aux fins de son adoption.

#### WIPO/GRTKF/IC/22/2 : Accréditation de certaines organisations

3. Ce document indique le nom et les coordonnées des personnes à contacter, ainsi que les buts et objectifs des organisations qui ont demandé au comité leur accréditation en qualité d'observatrices ad hoc aux sessions en cours et aux sessions futures du comité.

WIPO/GRTKF/IC/22/3 : Participation des communautés locales et autochtones : fonds de contributions volontaires

4. En 2005, l'Assemblée générale de l'OMPI a créé un "Fonds de contributions volontaires de l'OMPI pour les communautés autochtones et locales accréditées". Cette décision a été prise sur la base du document WO/GA/32/6, modifié ultérieurement par l'Assemblée générale de l'OMPI en septembre 2010, qui précise les objectifs et le fonctionnement du fonds. Ce document porte sur la constitution du conseil consultatif dudit fonds et fournit des renseignements sur la collecte de fonds lancée par le Secrétariat. La note d'information demandée contenant des précisions sur les contributions reçues et les bénéficiaires fait l'objet du document WIPO/GRTKF/IC/22/INF/5 diffusé en parallèle.

WIPO/GRTKF/IC/22/4 : La protection des expressions culturelles traditionnelles : projets d'articles

5. À sa dix-neuvième session, tenue en juillet 2011, "[l]e comité a demandé que le document WIPO/GRTKF/IC/19/4 ('La protection des expressions culturelles traditionnelles : projets d'articles') soit transmis sous la forme d'un document de travail à la prochaine session du comité".

WIPO/GRTKF/IC/22/5 : Contribution des pays ayant une position commune aux projets d'articles sur la protection des expressions culturelles traditionnelles

6. À sa dix-neuvième session, "[l]e comité a demandé que le document WIPO/GRTKF/IC/19/9 intitulé 'Like-Minded Countries Contribution to the Draft articles on the Protection of Traditional Cultural Expressions' (en anglais seulement) soit transmis sous la forme d'un document de travail à la prochaine session du comité".

II. DOCUMENTS D'INFORMATION DE LA VINGT-DEUXIEME SESSION

WIPO/GRTKF/IC/22/INF/1 Prov. : Liste des participants

7. Une liste provisoire sera distribuée à la vingt-deuxième session de l'IGC.

WIPO/GRTKF/IC/22/INF/2 : Résumé succinct des documents

8. Il s'agit du présent document, établi pour servir de guide dans la documentation du comité.

WIPO/GRTKF/IC/22/INF/3 : Projet de programme pour la vingt-deuxième session

9. Conformément à la demande formulée par le comité à sa dixième session, ce document contient une suggestion de programme ainsi qu'une indication du temps qui pourrait être consacré à chaque point de l'ordre du jour. Ce projet de programme n'est présenté qu'à titre indicatif : l'organisation effective du travail du comité sera décidée par le président et par les membres conformément au règlement intérieur.

WIPO/GRTKF/IC/22/INF/4 : Rapport de Son Excellence M. l'Ambassadeur Philip Owade sur les questions essentielles en suspens de l'exercice biennal 2010-2011

10. À la dix-neuvième session de l'IGC, le président du comité pour l'exercice biennal 2010-2011, Son Excellence M. l'Ambassadeur Philip Owade, a indiqué qu'il pourrait préparer un résumé des principales questions qui, selon lui, devraient être reprises dans la prochaine série de négociations. Ce résumé a été préparé et fait l'objet de ce document.

WIPO/GRTKF/IC/21/INF/5 : Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées : note d'information sur les contributions financières et les demandes d'assistance financière

11. Ce document contient les informations à communiquer au comité en ce qui concerne le fonctionnement du Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées. Les règles sont énoncées dans l'annexe du document WO/GA/32/6 qui a été approuvé par l'Assemblée générale de l'OMPI à sa trente-deuxième session puis modifié par l'Assemblée générale en septembre 2010. Plus précisément, il contient des informations sur les contributions versées ou promises et sur l'assistance effectivement fournie aux représentants des communautés autochtones et locales accréditées.

WIPO/GRTKF/IC/22/INF/6 : Note d'information à l'intention du Groupe d'experts des communautés autochtones et locales

12. À la suite d'une décision prise par le comité à sa septième session, chaque session du comité débute par une réunion présidée par un membre d'une communauté autochtone. Cette réunion s'est tenue au début des 13 précédentes sessions du comité. À chaque occasion, des représentants de communautés autochtones et locales ont présenté des exposés sur l'expérience et les préoccupations de leur communauté en ce qui concerne les expressions culturelles traditionnelles, les savoirs traditionnels et les ressources génétiques, ou sur un thème particulier lié aux négociations au sein du comité. Ces exposés sont disponibles sur le site de l'OMPI, à l'adresse [http://www.wipo.int/tk/en/ngoparticipation/ind\\_loc\\_com/index.html](http://www.wipo.int/tk/en/ngoparticipation/ind_loc_com/index.html). Ce document indique les modalités pratiques qu'il est proposé de mettre en œuvre pour cette réunion à la vingt-deuxième session de l'IGC.

WIPO/GRTKF/IC/22/INF/7 : Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées : décisions prises par le Directeur général conformément aux recommandations adoptées par le Conseil consultatif

13. Ce document d'information informera le comité des décisions en matière de financement que le Directeur général prendra conformément à la recommandation qui sera adoptée par le Conseil consultatif du Fonds de contributions volontaires pour les communautés autochtones et locales accréditées en marge de la vingt-deuxième session de l'IGC.

WIPO/GRTKF/IC/22/INF/8 : Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles

14. À sa dix-neuvième session, "le comité a invité le Secrétariat à mettre à jour les glossaires disponibles dans les documents WIPO/GRTKF/IC/19/INF/7 intitulé 'Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux expressions culturelles traditionnelles', WIPO/GRTKF/IC/19/INF/8 intitulé 'Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété

intellectuelle et aux savoirs traditionnels' et WIPO/GRTKF/IC/19/INF/9 intitulé 'Glossaire des principaux termes relatifs à la propriété intellectuelle et aux ressources génétiques', à les regrouper dans un seul document et à publier ce glossaire sous la forme d'un document d'information à la prochaine session du comité".

WIPO/GRTKF/IC/22/INF/9 : Ressources disponibles sur le site Web de l'OMPI consacré aux savoirs traditionnels, aux expressions culturelles traditionnelles et aux ressources génétiques

15. À sa vingtième session, le comité a invité le Secrétariat à établir un document d'information dans lequel seraient décrites brièvement les ressources disponibles sur le site Web de l'OMPI consacré aux savoirs traditionnels, aux expressions culturelles traditionnelles et aux ressources génétiques en vue de soutenir et de renforcer la participation des observateurs à ses travaux.

WIPO/GRTKF/IC/22/INF/10 : Participation des observateurs

16. À sa vingt et unième session, tenue en avril 2012, le comité a demandé au Secrétariat "d'élaborer, pour la prochaine session du comité, un document d'information sur les incidences pratiques, budgétaires et en termes de procédures des suggestions ci-après, avancées par le groupe de travail autochtone, appuyé par une délégation".

I. AUTRES DOCUMENTS

WIPO/GRTKF/IC/17/INF/8 : Note sur les significations du terme "domaine public" dans le système de la propriété intellectuelle, traitant en particulier de la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles ou expressions du folklore

17. À sa seizième session, le comité a invité le Secrétariat à établir et à diffuser pour la dix-septième session du comité "un document d'information technique sur les significations du terme 'domaine public' dans le système de la propriété intellectuelle, traitant en particulier de la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles".

WIPO/GRTKF/IC/13/4(B) Rev. : La protection des expressions culturelles traditionnelles : projet d'analyse des lacunes

18. Ce document comprend le projet d'analyse des lacunes en matière de protection des expressions culturelles traditionnelles établi à l'intention du comité, parallèlement au projet d'objectifs et de principes révisés pour la protection des expressions culturelles traditionnelles et à une liste convenue de questions concernant la protection des expressions culturelles traditionnelles.

[Fin du document]